L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Excellente pour Placement dans le Quatrième District

Emplacement splendide pour commerce et demeure No 3009 rue Tchoupitoulas, entre les rues Septième et Huitième.

Cottage simple 414 et 416 rue Huitième et cottage double Nos 418 et 420 rue Huitième, entre les rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Cottage simple en briques No 2618 rue Tchoupitoulas et le cottage double en briques Nos 2620 et 2622 rue Tchoupitoulas.

Succession d'Elizabeth Hammel
No 71,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR STROUDBACK & STERN Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 13 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée :

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Septième, Huitième et Fulton, désigné par le No un sur un plan dressé par C. A. Redon, daté le 26 avril 1849, déposé par le No 91 parmi les archives de J. R. Beard, ancien notaire, lequel lot mesure vingt pieds cinq pouces et une ligne et 3/5 à la rue Tchoupitoulas, cent quarante trois pieds quatre pouces six et 3/5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No deux, cent quarante sept pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt pieds de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant le joli emplacement à deux étages en bois pour résidence et commerce No 30.9 rue Tchoupitoulas et contenant boutique et quatre chambres au premier étage, nuisant une bâtisse dans le fond à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, la cour a deux citernes la maison est bien louée et rapporte $25 00 par mois.

2° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos cinq et six dans l'ilet No 8, borné par les rues Huitième, Neuvième, Tchoupitoulas (anciennement Levée) et St Thomas (anciennement Fulton), lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Huitième sur les profondeurs suivantes. Le lot No cinq de cent deux pieds, deux pouces sur la ligne de côté borné par les lots Nos 1, 2, 3 et 4 et cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No 6, et dix neuf pieds deux pouces de largeur dans le fond, et le lot No six ayant un pieds un pouce sur la ligne du lot No cinq et cent pieds sur la ligne du lot No 7, et dix neuf pieds, deux pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en deux jolies résidences doubles en bois Nos 414-416 et 418-420 rue Huitième Nos 414-416 comprenant un cottage simple contenant galerie sur le côté et quatre chambres, citerne etc., et se loue $7 00 par mois. Nos 418-420 est une résidence double ayant trois chambres de chaque côté et se loue pour $7 00 par côté.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans ledit quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatorze et quinze dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Troisième, Quatrième et Water sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 21 octobre 1859, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire, sur un plan No 282 déposé parmi les archives de T. Guyot, ancien notaire, lesquels lots mesurant chacun vingt-cinq pieds onze pouces six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur les profondeurs suivantes. Lot No 14, quatre vingt dix pieds, onze pouces et trois lignes, sur la ligne de côté le plus près de la rue Troisième, et de quatre vingt onze pieds, quatre pouces, sur la ligne la plus près de la rue Quatrième, et vingt cinq pieds dix pouces et six lignes, de largeur dans le fond, et le lot No 15, quatre vingt dix pieds onze pouces et trois lignes, sur la ligne du lot No 14 et quatre vingt dix pieds six pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations portant les numéros 2618 et 2620-2622, rue Tchoupitoulas, No 2618 comprenant un joli et substantiel cottage en briques en bonne condition, et contenant galerie sur la façade, vestibule, cinq chambres et hangar fermé, etc. et se loue pour $10 par mois.

Nos 2620-2622 comprenant un joli cottage double en briques ayant de chaque côté, trois chambres nuisant bâtisse dans le fond ayant une chambre de chaque côté, la maison se loue pour $8 par côté et est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'opt on des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets des acquéreurs portant date égale avec l'adjudication, stipulant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes d'Etat pour l'année courante 1903 devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant contenir les stipulations usuelles de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc., et devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 19

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Troisième District—Cottage Double, Nos 1918 et 1920 rue St-Antoine—Dans l'affaire de la Succession d'Alexandre Means.

No 71,486—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 12 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans 311 rue Baronne en vertu d'un ordre daté et signé le 8 octobre 1903, par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, etc., situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 909 borné par les rues Erato, Johnson, Annette et St Antoine, ledit lot est désigné par la lettre E et mesurant 42 pieds de la rue Annette sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans garanti par hypothèque et les clauses usuelles de sûreté 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet notaire aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 1 8 12

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Cottage Elevé,

Avec Terrains Spacieux

No 1233 Rue Huitième.

Encoignure Chestnut.

La Belle Bâtisse,

Avec Pelouse, coin des rues Chestnut et Sixième.

La Grande et Jolie Résidence,

2712 Esplanade.

De magnifiques lots à bâtir,

Dans l'Ilet des Rues Esplanade, Belle, White et Crète.

—ET—

QUATRE SPLENDIDES LOTS A BATIR,

Rue du Canal.

Coin de la Rue Alexander,

Borné par Murat et Iberville.

Mesurant 209 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 132 pieds.

~~Wilfred Beebe vs Mme Daisy~~ Cook, femme de Sidney Cook, et son mari.

No 70,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 septembre 1903 et signé le 30 septembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

No 1° Quatre lots de terre vacants, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 589, borné par les rues Canal, Alexander, Murat et Douane, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan de Hedin & Schlarbaum, architectes, daté le 17 novembre 1853 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, attenant l'un à l'autre et mesurant ensemble, plus ou moins, cent trente deux pieds, un pouce et sept lignes de face à la rue Alexander, deux cent neuf pieds, onze pouces et quatre lignes sur la rue du Canal, et deux cent quarante huit sur une ligne sur l'autre ligne de côté divisant lesdits lots de la balance dudit ilet qui est d'une forme irrégulière.

No 2 Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Belle (anciennement St John), White (ou Sixième) et Crète (ou Septième) désignés par les Nos trois, quatre, cinq et six sur un croquis annexé à la vente par la défunte Veuve Henry Beebe à Richard P. Stockler passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 27me jour de mai 1901, d'après ledit croquis lesdits lots mesurent comme suit :

Lot No Trois formant le coin des rues Esplanade et White (ou Sixième) mesurant soixante neuf pieds onze pouces et huit lignes de face à la rue Esplanade cinquante cinq pieds huit pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond cent trente cinq pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No Deux et cent trente pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue White (ou Sixième).

Lot No Quatre mesure quarante pieds, huit pouces de face sur la rue White (ou Sixième) vingt sept pieds de largeur dans le fond, cent onze pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur dans les lignes du fond des lots Nos Deux et Trois et cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de divisant du No Cinq.

Lot No Cinq mesurant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue White (ou rue Sixième), vingt sept pieds de large dans le fond, cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Quatre, et quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne divisant du lot No Six.

Lot No Six formant l'encoignure de la rue Belle (anciennement St John) et rue White (ou Sixième), mesurant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue White (ou Sixième), vingt sept pieds de largeur dans le fond, quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Cinq et quatre vingt dix pieds de profondeur et façade sur la rue Belle (anciennement St John).

No 3. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bell, White et Crète désignés par les lettres A et B sur un certificat d'arpentage par Chas. G. De Pelle C. E. daté le 17 octobre 1903, et mesurant comme suit : Le lot A formant l'encoignure des rues Esplanade, Crète et Bell mesurant 46 pieds 7 pouces de face à la rue Esplanade cent dix pieds 11 pouces et quatre lignes à la rue Crète, soixante huit pieds un pouce sur la rue Bell et une profondeur de cent quarante un pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers la rue White, les mesures prises en sus.

Le lot B dans le même district mesurant contigu au lot ci-dessus décrit et à l'angle de cent trente sept pieds cinq pouces à la rue Esplanade et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue White de deux cent trente pieds neuf pouces et sur sa ligne du fond sur une largeur de trente deux pieds quatre pouces et une ligne sur la rue Crète, les mesures prises en sus.

Les améliorations comprennent une grande et magnifique résidence connue sous le No 2712 avenue de l'Esplanade, la maison contenant galeries sur le côté et le fond, chambres au rez-de-chaussée, grand vestibule au centre à chaque étage et à l'extrême fond huit chambres et salles de bains. La maison est dans un vaste hangar charmant et dans l'ensemble est à la propriété avec jardins de fleurs, etc.

No 4. Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits, toutes servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 1217 borné par les rues Sixième (ancienne Chestnut et Cornée et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Chestnut sur cent trente sept pieds de profondeur et façade à la rue Sixième entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Sixième et Chestnut. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 15 mars 1904 au taux de $40 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations connues comprenant une jolie résidence simple à deux étages contenant douze chambres de la maison et est connue comme le No 1217 rue Chestnut, au Sixième comprenant douze chambres grand vestibule, salon à manger et une grande salle à manger, galeries devant et derrière etc. Le premier étage contient galeries devant et derrière, vestibule et bains avec les améliorations modernes et sanitaires 4 chambres à

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:0:—

coucher, vestibule dans le fond, etc., au-dessus bâtisse à deux étages dans le fond attenant à la maison ci-dessus et communiquant par des galeries et contenant à chaque étage galerie, 2 chambres et escaliers, etc. La salle à manger et les salons ont de jolies cheminées en marbre. La maison a de grands terrains, 4 citernes, écuries, etc., et est près de toutes les commodités.

No 5 Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 162 borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, lesdits lots sont désignés par les Nos Dix-sept, Dix-huit, Dix neuf et Vingt sur un plan tiré par Moelhausen, voyer, le quatrième jour de mai 1844 et déposé en l'étude pour référence de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément audit plan, comme suit, à savoir :

Lots Nos Dix-Sept et Dix-Huit, chacun, trente un pieds onze pouces de face sur la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos Dix Neuf et Vingt mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Vingt formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut, connu comme No 1233 rue Huitième. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $80 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations sont connues comme No 1233 rue Huitième, coin Chestnut, et comprennent un bel et attrayant cottage élevé avec mansarde, retiré de la banquette et entouré de vastes terrains, pelouses, jardins, etc., la maison contient un grand vestibule au centre de très grands salons, et chambre à manger, six chambres avec deux mansardes, aussi galeries devant et à l'arrière, chambre à bain avec les améliorations modernes et sanitaires, offices, etc. Aussi, une bâtisse en bois à deux étages adjacente dans le fond, et contenant cinq chambres, hangars, citernes et écuries dans la cour. Le vestibule, salons et salle à manger ont de magnifiques cheminées en candélabres, portes et fenêtres à glace artistiques, les murs sont magnifiquement peints et à fresques. La maison est dans une splendide localité et près de toutes les commodités, lignes de chars, etc.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans ou au gré de l'option des acquéreurs la portion de crédit de ladite vente devra être représentée par un ou des billets de l'acquéreur, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, ledit billet ou billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui assumeront en plus les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903, et devront aussi payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat, l'acquéreur ou les acquéreurs paieront cinq pour cent sur le montant dudit billet ou billets en cas de nécessité d'un procès ou des procès pour en forcer le paiement, lesdits billets et pour garantir aussi le privilège des vendeurs et hypothèque spéciale.

Dinkelspiel & Hart, avocats
Sambola & Ducros, avocats.

13 oct—13 18 25—nov 1 8 15 17 19

Paul & Gurley.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Résidence.

Voisinage Attrayant et Agréable.

Cottage élevé de terre et confortable, avec trois beaux et vastes terrains.

No 1204 rue Ste-Marie à l'encoignure de la rue Camp.

Succession de Joséphine A. Tuma.

No 39,099 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, —JEUDI, le 26 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement lu, rendu en cour ouverte le 19 octobre 1903, et signé en cour ouverte le 23 octobre 1903 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Joséphine A. Tuma et pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir :

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Camp, Chestnut et St Andre désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. De Armas, voyer, daté le 15 novembre 1891, et d'après lequel ledit plan lu mesurent en mesure américaine comme suit :

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Camp et Ste Marie, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Ste Marie, 45 pieds de largeur dans le fond ou plus s'il y a, 136 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 et 138 pieds 8 pouces et 5 lignes de face et profondeur sur la rue du Camp, moins un empiètement sur la ligne du fond dudit lot de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 10 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 24 pieds 10 pouces, et une ligne de face à la rue Ste Marie sur la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, le lot No 2 à 126 pieds 3 pouces, sur la ligne le divisant du lot No 1 et 135 pieds, 9 pouces, sur la ligne du lot No 3, et ledit lot No 3 à la dernière profondeur mentionnée sur la ligne du lot No 2 et 135 pieds, 2 pouces, sur la ligne du lot No 4.

Les améliorations comprenant le vaste substantiel et commode cottage-résidence élevé, désigné comme le No municipal 1204 rue Ste Marie, et contenant un vaste salon, salle à manger, office, cuisine etc., grandes chambres à coucher bien aérées, chambre à bain avec latrine patentée, vestibule au centre, etc. Le soubassement est bien pavé, suffisamment élevé pour être utilisé pour diverses choses, gaz et water works, citerne et hangars dans le fond, la propriété est embellie par une belle pelouse sur la façade et le côté, vaste terrain dans le fond suffisant pour améliorations additionnelles si cela est nécessaire.

Conditions — Un quart ou plus comptant, la balance devant être payé en un, deux et trois ans et attestée par trois billets garantis par bien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité avec 8 0/0 d'intérêt par an, si l'acquéreur a son option payé payer le tout comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, pardevant Conrad G. Collins notaire. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

W. S. Benedict, Mara M. Boatner et Geo. H. Simpson, avocats.

25 oct—25—Nov 1 8 15 22 26.

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 71,892—Division C.

S. W. Clark & Sons vs ses créanciers — Ordre— Qu'il soit ainsi qu'il est demandé qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires soit appelée pour être tenue pardevant H. L. Loomis Jr. notaire public, MARDI, le 1er jour de décembre 1903, commençant à 10 heures a. m., après les délais légaux et avis donnés, dans le but de voter sur l'application de M. S. W. Clark & Sons pour un répit et du temps pour payer leurs dettes que Théodore Rosal, Esq. avocat, soit et est présentement nommé pour représenter les créanciers absents de ladite raison sociale et que pendant ces procédures et jusqu'à nouvel ordre de Cour, que toutes procédures judiciaires contre les pétitionnaires et leurs propriétés soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1903.

Signé JOHN ST PAUL, Juge.

Pour copie conforme

J. McCORMICK, Député-Greffier.

Jas McConnel Jr. Buck, Walshe & Buck, avocats

26 oct—28—nov 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage simple en bois.

2121 Magnolia, entre les rues Jackson et Joséphine.

Succession de Anna C. Menki.

No 71,300— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 3 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre 1903, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de susdite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, désigné par le No 6 sur un plan spécial déposé en l'étude de Robert J. Kernaghan, notaire en cette ville, comme plan No 12 du livre des plans No 1, lequel lot mesure en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Magnolia, 30 pieds de largeur dans le fond et une profondeur de 120 pieds 5 pouces 1 ligne entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par le No 2121 rue Magnolia, et comprenant un cottage simple en bois, grand passage pour voiture sur le côté, contenant 4 chambres, petit hangar écurie avec 12 stalles, citerne, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, représentée par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis dans leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 au-dessus du prix de l'adjudication.

Geo. J. Unterseiner, avocat.

3 oct—3 4 11 18 25—nov 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidences Simples et Double dans le Quatrième District.

Succession de Nicholas J. Keating

No 71,104—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau, No 134 rue Carondelet — MARDI, le 3 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 septembre 1903 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

1 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Felicité, Carondelet et St André, désigné comme lot 7 de l'ilet 5 sur un plan No 29 du livre des plans déposé parmi les archives de G. E. Stringer, ancien notaire, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1423 et 1427 rue Carondelet et comprenant un cottage double en bois contenant de chaque côté 6 chambres, office, galerie, citerne et hangar dans la cour. Toujours loués.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, St André, Felicité et Dryades, sur un plan et certificat d'arpentage daté le 27 décembre 1886 signé par A. De Armas ancien député voyer de ville annexé à un acte passé le 21 février 1893 pardevant F. J. Dreyfous notaire, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1427 et 1429 rue Baronne et comprenant un cottage double avec deux étages dans le fond, retiré du trottoir avec grille en fer sur le devant et contenant de chaque côté 6 chambres, chambre à bain, vestibule avec escalier, office, galerie, 2 citernes, hangar. Dans un bon voisinage et d'un placement excellent.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers à dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets garantis par hypothèque et lieu de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes dues et exigibles pour l'année 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

M. D. Damitry, avocat

3 oct—3 4 11 18 25—nov 1 3

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités établies.

Bureau 633 Place Commerciale

2fev—1an

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 26 novembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, daté le 20 octobre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville au-delà de la ligne de la réserve navale désignés sur un certificat d'arpentage par C. Uncas Lewis député voyer de ville, comme lots A — B et Nos 52 et 53 et mesurant comme suit : Le lot A étant d'une forme triangulaire 29 pieds le long de la ligne de la propriété de la succession de M. Trépagnier, sur une profondeur de 170 pieds sur la ligne du lot No 52, et de 85 pieds sur la ligne du lot A, et 90 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne de la réserve navale, et les lots 52 et 53 ont chacun 48 pieds de face à la manche 8 aux sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds.

CERTAINS D'AUGMENTER EN VALEUR.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant la même date que l'adjudication stipulant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue les taxes d'Etat de 1903 devant être assumées par les acquéreurs, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les actes de vente devant contenir la stipulation usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous notaire aux frais des acquéreurs.

25 oct—25—nov 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mulets, Harnais, Outils de Stevedore.

Succession de Frank Peters

No 71,361 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis encanteur Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 5 novembre 1903, à 10 30 heures a. m., sur les lieux, coin de la rue Nord Peters et l'avenue Jourdan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 octobre 1903 de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété-meuble ci-après décrite à savoir :

Deux mulets, Licence pour wagon, Harnais 112 intérêt indivis dans certains outils de stevedore.

Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

25 oct—25—nov 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons cottages simples dans le Quatrième District

No 2010 rue Sixième, entre les rues Rempart et Saratoga, et 2041 rue Première entre les rues Rempart et Saratoga.

Peter Windstein vs George Smith et als.

No 71,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 19 novembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 octobre 1903 et signé le 16 octobre 1903, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

1 Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Rempart et Saratoga, désigné par la lettre A ou le No 9 sur un plan par J. A. D'Hemecourt, daté le 27 mars 1891 et mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, les améliorations comprenant un cottage simple en bois désigné par le No 2010 rue Sixième et contenant 4 chambres, galerie de côté, citerne, hangar etc. Une bonne résidence ou un placement de rapport.

2 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philippe, Saratoga et St Rempart, désigné par le No 18 sur un plan fait par A. Knell, daté le 13 septembre 1852 et mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 95 pieds 8 pouces et façade sur une allée de 10 pieds de largeur commune audit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 2041 rue Première et contenant 4 chambres, galeries sur la façade et le côté, citerne, hangar, etc.

Dans un bon voisinage et on demande par de bons locataires.

Conditions — 1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après la date, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE.

2658 et 2660 Chemin de Gentilly, près du terrain des courses

Succession d'Elena Bouin tenu à décès de d'Atlano Blanco

No 71,428 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 10 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 octobre 1903, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, la Grande Route St-Jean, le Chemin de la Crète et la rue Septième et le Canal, allant au Bayou Sauvage, laquelle portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 31 janvier 1894 et attaché pour référence à un acte passé le 4 avril 1894 pardevant Geo. C. Walshe, notaire et mes